



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E99357

VALABLE JUSQU'AU 22/05/2025

ÉDITÉ LE 22/06/2024

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 21/10/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 72 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :  
RC EVREUX 2004B00734

Siret : 351 224 464 00039

Code NACE : 3320A

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 127100656

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 127100656

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2023

Raison sociale : STINC SARL

423 RUE DE COCHEREL  
27000 EVREUX

Téléphone : 02 32 28 41 69

Portable : 06 82 53 09 03

Site Internet : stinc.fr

E-mail : a.fouche@stinc.fr

Responsabilité légale :

LEPIOUFFE BRUNO CO-GÉRANT / LEPIOUFFE BRUNO CO-GÉRANT

Fax : 02 32 28 45 16

Effectif moyen : 37

Tranche de classification : EFF3

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5212	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	16/03/2021
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	04/07/2023
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/03/2021
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	23/05/2021

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	04/07/2023
o Chauffe-Eau Thermodynamique	04/07/2023
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE

AGENCE  
QUALIBAT

AGENCE DE ROUEN  
PARC DES COMPETENCES  
BATIMENT "NEW LARGO"  
RUE DES BOIS ROND  
76410 CLÉON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.